

## Les consultations ou entretiens avec un psychologue, psychiatre, psychothérapeute

### Présentation

Se confier à un psychologue, c'est pour de nombreux aidants se donner la possibilité de prendre du recul en bénéficiant d'une approche professionnelle, avec la certitude de ne pas être jugé.

**Il existe des offres très variées de consultations ou d'entretiens, tant dans leur contenu que dans leur durée.**

Les consultations auprès d'un psychologue, psychiatre-psychothérapeute peuvent avoir lieu :

- **Dans un cadre public.** Dans ce cas, les consultations sont gratuites car prises en charge par le service ou la structure qui les proposent, comme par exemple dans les Centres Médicaux et Psychologiques pour adolescents (CMPA, les Centres Médico-Psychologiques (CMP) pour Adultes (qui dépendent de services hospitaliers spécialisés), dans des services hospitaliers, ...
- **Dans un cadre privé,** auprès d'un professionnel qui exerce à titre libéral. Les consultations sont alors le plus souvent payantes sauf si elles ont lieu chez un médecin psychiatre car elles sont dans ce cas remboursées par la Sécurité Sociale. Certaines mutuelles financent aussi parfois des consultations chez un psychothérapeute libéral.

Des services pour enfants en situation de handicap comme les CAMSP par exemple (Centres d'Action Médico-sociale Précoce), des services ou dispositifs pour adultes (Plate-Forme Maladies Rares) des établissements et lieux d'accueil pour personnes âgées et en perte d'autonomie (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes EHPAD, accueils de jour...) ont des psychologues au sein de leur équipe professionnelle. Ces psychologues sont souvent missionnés pour apporter d'abord un soutien psychologique aux enfants ou adultes handicapés, aux personnes âgées et en perte d'autonomie mais ils peuvent aussi offrir une écoute, des conseils, un soutien précieux aux aidants familiaux.

### Qui peut bénéficier de consultations ou d'entretiens avec un psychologue?

Toute personne peut bénéficier d'un soutien psychologique, qu'il s'agisse d'un enfant, d'un adolescent ou d'un adulte.

### Qui contacter pour en savoir plus?

Pour trouver un médecin psychiatre libéral sur le Haut-Rhin, cliquez sur le site [Ameli-direct.fr](http://Ameli-direct.fr)

### Des acteurs dans le Haut-Rhin (associations, services, établissements...) qui peuvent vous aider

**directement ou vous informer, vous orienter :**

> ADAGE - Dispositif d'aide aux aidants - Maison Saint-Jacques - 2 rue du Maréchal Lefèbvre - 68250 - Rouffach - - [g.pierron@ch-rouffach.fr](mailto:g.pierron@ch-rouffach.fr) -

> ARCHIPEL - 6 route d'Ingersheim - Maison des Associations - Bâtiment A - 68000 - COLMAR - 06 73 27 87 13 ou 06 31 70 48 34 - [archipel68@gmail.com](mailto:archipel68@gmail.com) -

> Association France Alzheimer - 57, boulevard de la Marne - 68200 - Mulhouse - 03 89 42 79 36 - [francealzheimer68@orange.fr](mailto:francealzheimer68@orange.fr) -

> Centre Hospitalier Spécialisé - 27 Rue du 4ème Spahis Marocains - 68250 - Rouffach - 0389787070 - [www.ch-rouffach.fr/](http://www.ch-rouffach.fr/)

> Hôpital Pasteur - 39, avenue de la liberté - 68024 - Colmar Cedex - 03 89 12 40 00 - -

> RIVAGE Centre - Plate-forme de répit et d'accompagnement - 28 rue des Vosges - 68000 - Colmar - 03 89 80 93 71 - -

> RIVAGE Sud - Plate-forme de répit et d'accompagnement - 75 allée Gluck BP 217 - 68060 - Mulhouse Cedex - 03 89 32 47 87 - -